



Le travail social face à l'IA, entre émancipation et standardisation

■ L'épreuve de l'altérité

IA

**24 septembre 2026
Angers**



Le travail social est, par essence, l'art de la nuance. Dans un bureau d'accueil ou lors d'une visite à domicile, le travailleur social reconnaît chaque personne dans sa singularité. Mais une nouvelle présence s'invite désormais dans la relation : l'intelligence artificielle.

Alimentée par des algorithmes renforçant l'essentialisation et les stéréotypes, ne risque-t-elle pas de figer les individus dans un déterminisme calculé, transformant un outil d'aide en machine qui standardise l'exclusion ?

Dès lors, un défi majeur émerge : comment préserver l'expertise humaine dans le champ du travail social quand l'IA se diffuse dans les pratiques professionnelles ? Et comment le travailleur social doit réinventer son positionnement pour expliquer, contextualiser et réintroduire la complexité du réel auprès des publics vulnérables dont l'IA devient l'une des premières sources d'information.

L'enjeu est de taille : faire de l'IA un objet de médiation plutôt qu'un prescripteur, défendre la nuance face à la statistique, garantir que la technologie serve l'émancipation plutôt que la classification.

Et si, finalement, la présence de la machine nous rappelait plus que jamais le rôle irremplaçable du travailleur social : celui qui accueille l'implicite, l'inattendu et l'altérité ?

Animation : Pascal MASSIOT, journaliste, Popmédia

9h00 Accueil

9h30 Ouverture

- Alexa ROUEZ, directrice de l'Inset d'Angers

9h45 **Conférence**

L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE, CE NOUVEAU TIERS DANS LA RELATION

L'irruption de l'IA dans le champ du travail social ne constitue pas une évolution technique parmi d'autres. En introduisant un « tiers » algorithmique dans la relation, elle interroge nos pratiques, nos repères et plus fondamentalement notre conception de l'humain.

Les travaux d'Eric Sadin nous invitent à prendre la mesure de ce basculement d'une société de l'action humaine vers une société pilotée par des logiques probabilistes. Si l'IA réduit l'individu à des données, quelle place pour le travail social ?

- Eric SADIN, philosophe et écrivain

11h15 Pause

11h30 **Table ronde**

LE PARADOXE DE JEVONS APPLIQUE AU TRAVAIL SOCIAL : POUR QUE L'IA RESTE AU SERVICE DE LA RELATION D'ACCOMPAGNEMENT CAPACITANTE

L'utilisation de l'IA ne se limite pas à des impacts opérationnels sur la charge de travail administratif, elle engage une reconfiguration profonde des métiers du travail social et elle implique des choix managériaux explicite pour traverser cette mutation.

Cette table ronde propose ainsi une réflexion sur les buts que nous assignons collectivement au travail social dans un contexte de déploiement de l'outil IA.

Qu'accepte-t-on de déléguer ? Et comment faire de l'IA un sujet de dialogue social ?

- David PUZOS, directeur scientifique de Tisselia
- Stéphanie HEMAIRIA-CLERC, chercheuse au LaborIA
- Vincent MANDINAUD, chef de projet, ANACT
- Héroïse BOQUILLON, directrice de projet stratégie intelligence artificielle, Conseil départemental du Nord
- Cyril BERTEAU, conseiller technique en travail social, Conseil départemental de la Gironde

12h45 Déjeuner

14h00 **Détour par l'international**

FOCUS SUR LA PROTECTION DE L'ENFANCE AU JAPON

L'exemple japonais, marqué par l'abandon d'un outil d'IA d'évaluation des risques, illustre les tensions entre innovation technologique et pratique professionnelle.

Conçu pour pallier le manque de ressources et la surcharge des services, il automatisait l'évaluation des situations à partir de données standardisées. Cependant, ses limites sont apparues : simplification excessive des réalités familiales, incapacité à saisir les contextes singuliers et risque de confiance excessive dans les résultats algorithmiques. Ces difficultés ont conduit à son abandon par les autorités.

Cette expérience démontre que si l'IA peut soutenir la décision, elle risque aussi de standardiser les pratiques et d'affaiblir l'évaluation clinique des professionnels.

- Akiko AWA, sociologue, Université de Waseda (Japon)

14h45 **Table ronde**

DE L'EXPERT A L'INTERPRETE-MEDIATEUR : QUELLE POSTURE PROFESSIONNELLE A L'HEURE DES AGENTS CONVERSATIONNELS

L'utilisation de l'IA implique pour le professionnel de réinventer sa manière d'être et d'aller à la rencontre de personnes elles-mêmes outillées par l'IA. C'est donc le modèle d'accompagnement par les travailleurs sociaux qui est questionné.

L'objectif de cette table ronde sera de rappeler que le soutien à l'autonomie et au développement humain, au cœur du métier du travailleur social, doit être préservé tout en se renouvelant.

Comment le professionnel peut-il dépasser le choc des certitudes et accueillir les personnes qui arrivent avec une réponse générative péremptoire ? Comment déconstruire les hallucinations de l'IA et les promesses algorithmiques infondées ? Comment gérer la décision humaine face à une promesse machine non tenue ?

- Adrien GUIONIE, travailleur social en protection de l'enfance et auteur
- Délégué Conseil National des Personnes Accueillies et accompagnées (CNPA) (Nom à venir)
- Délégué Conseil National des Personnes Accueillies et accompagnées (CNPA) (Nom à venir)
- Céline ROUSEE, conseillère technique en travail social, Conseil départemental du Morbihan, co-présidente de l'ANCASD

16h00 **SYNTHESE ET PERSPECTIVES**

- Didier DUBASQUE, co-animateur e-communauté Inclusion sociale, auteur

17h00 **Fin**

INFORMATIONS PRATIQUES

Modalités d'inscription :

- Date limite d'inscription : **10 septembre 2026**
- Inscription [en ligne](#) (soit directement ou soit par le service RH de votre collectivité) - code 47 EVI06 001

Un mail de confirmation vous sera envoyé après inscription.

Les frais de déplacement et d'hébergement ne sont pas pris en charge par le CNFPT

Lieu :

Inset d'Angers, rue du nid de pie, 49 000 Angers

Contact :

47EvenementsInclusion sociale@cnfpt.fr

(*) Attention en cas d'inscription par vous-même sur la plateforme, merci de veiller à *bien faire valider votre inscription auprès de votre service RH – une pré-inscription ne vaut pas inscription !*

Les formations de type événementiels sont valorisables dans votre parcours de professionnalisation, ces formations sont accessibles sans frais d'inscription. Toutefois, les frais de déplacements, d'hébergement et de restauration sont à la charge des participants.